

à partir du
1^{er} septembre 2023

Vous souhaitez vous débarrasser d'objets
ENCOMBRANTS ?

2 POSSIBILITÉS

1 OFFREZ-LEUR UNE NOUVELLE VIE

- Don à une association caritative, à vos proches...
- Vente en brocante, foire-à-tout, dépôt dans une ressourcerie...

2 PERMETTEZ-LEUR D'ÊTRE RECYCLÉS

- Dépôt dans l'une des 10 déchèteries du territoire où ils seront triés et leurs matières recyclées

à Anet, Brezolles, Bû, Châteauneuf-en-Thymerais, Dreux, Ivry-la-Bataille, La Madeleine-de-Nonancourt, Le Boullay-Thierry, Saint-Lubin-des-Joncherets ou Saint-Rémy-sur-Avre.

Vous avez plus de 75 ans

et/ou êtes une personne à mobilité réduite disposant d'une carte mobilité inclusion ?

Une collecte annuelle et gratuite à domicile est organisée par l'Agglo du Pays de Dreux.

Comment faire ?

- ▶ Prendre rendez-vous au **02 37 64 82 00**.
- ▶ Les modalités de collecte (pièces justificatives, consignes de tri, etc.) vous seront précisées lors de la prise de rendez-vous.

